Le projet 2025 pour défendre l'accès aux vacances n'est pas qu'une question de budget, mais un véritable parcours d'inclusion sociale, qui demande un accompagnement humain, des outils adaptés et des partenariats territoriaux solides.

LE NON-RECOURS AUX VACANCES : une réalité à combattre

I- CONSTAT

Malgré l'existence des aides au départ en vacances, une part significative des familles allocataires en Martinique n'accède pas effectivement à ce droit. Le taux de non-recours observé en 2024 — 470 familles sur 1 314 dossiers déposés, soit 35,7 % — révèle une fragilité structurelle dans l'accompagnement, la lisibilité et l'accessibilité des dispositifs.

Ce non-recours n'est pas lié à un manque d'intérêt, mais bien à une accumulation de freins : complexité des démarches, manque d'information, isolement, crainte financière, charge mentale, ou encore absence de culture des loisirs dans certains foyers.

1.1 Facteurs expliquant le non-recours

Plusieurs raisons expliquent ce non-recours massif :

- **Méconnaissance du dispositif** : Beaucoup de familles ignorent l'existence des ATL ou ne comprennent pas les modalités d'accès.
- **Complexité administrative** : Les démarches auprès des hébergeurs jugées par les familles compliquées découragent certaines familles.
- **Coût perçu élevé** : Même avec l'aide, le coût des activités reste un frein pour certaines familles. *(Le fondement des politiques d'accès aux droits dans la branche famille du régime général : le non-recours aux prestations | Cairn.info)*
- **Manque de communication** : La fin de l'envoi postal des "bons vacances" en 2011 a réduit l'information directe aux familles.

1.2 Un frein souvent invisible : la difficulté à s'inscrire dans une démarche administrative

Le problème que nous avons observé n'est pas seulement économique, mais aussi administratif, culturel et psychologique. Au-delà des critères d'éligibilité, l'un des freins majeurs est le rejet ou l'évitement des démarches administratives, notamment lorsqu'elles impliquent :

- La **lecture de courriers ou de formulaires**, parfois perçus comme intimidants ;
- La nécessité de **fournir des justificatifs** personnels (revenus, attestations, etc.) vécue comme intrusive ;
- Une forme de **défiance institutionnelle** et de découragement face aux démarches numériques ou papier.

Ce phénomène touche particulièrement des familles en situation de précarité, en rupture numérique ou en fragilité sociale. En refusant de "faire un dossier", elles renoncent à une aide pourtant décisive pour leurs enfants.

Cette situation contribue à creuser les inégalités sociales, en privant les enfants et les parents des bénéfices éducatifs, relationnels et psychologiques que représentent les vacances. Elle souligne l'urgence de repenser les modalités d'accès aux vacances, en renforçant les outils de proximité, de suivi, et de simplification administrative.
Face à ce constat, il était essentiel que l'ACOD continue à jouer un rôle clé en :

- **Informant les familles** par la sensibilisation sur les aides disponibles et les démarches à suivre.
- **Simplifiant l'accès** à travers l'accompagnement des familles dans les démarches administratives.
- **Renforçant les partenariats** à travers la collaboration avec la CAF et d'autres acteurs tels que l'ANCV, le fond de dotation ESSENTIEM, la fondation de France, Vacances Ouvertes pour améliorer l'efficacité du dispositif.

II- CONTEXTE

1.1 Taux de non-recours aux aides aux vacances en Martinique

Une étude menée par l'Observatoire du non-recours aux droits et aux services (ODENORE) en 2010 pour le compte de la CAF de Martinique a révélé que parmi les 24 095 familles éligibles aux Aides au Temps Libre (ATL), environ **90 % n'ont pas utilisé ces aides**, soit un taux de non-recours de **88 %**. *(Le non-recours aux aides aux vacances en Martinique - THIROT, Myriam, ODENORE- CAF de La Martinique, Septembre 2011, 55 p. Étude n° 38.).*

Cette tendance qui s'est confirmée en 2012, avec un taux de non-recours similaire, indiquant une persistance du phénomène, nous a conduit en 2014 de mener des investigations et de proposer une offre de services en cherchant des partenaires publics et privés au niveau national.

L'accès aux vacances constitue un levier essentiel de cohésion sociale, de bien-être familial et d'égalité des chances. Pourtant, en Martinique, une part importante des familles allocataires, bien qu'éligibles, ne concrétisent pas leur droit aux vacances. En 2024, sur les 1 314 familles ayant exprimé un besoin et déposé une demande dans le cadre d'un projet vacances, seules 844 ont finalisé leur départ, laissant 470 familles sans séjour, soit un taux de non-recours effectif de près de 36 %.

Ce chiffre illustre une réalité préoccupante : le non-recours aux droits aux vacances n'est pas marginal, il est structurel. Il touche particulièrement les familles monoparentales, les foyers en grande précarité ou les habitants des zones les plus isolées. Il est alimenté par des freins psychologiques, sociaux, numériques et administratifs.

Dans ce contexte, notre action vise à transformer l'accès aux vacances en un parcours accompagné, fluide et inclusif, en mobilisant des outils adaptés, un accompagnement humain renforcé, et une coopération active avec les hébergeurs, les prestataires et les partenaires institutionnels.

Un investissement renforcé de la CAF est donc nécessaire pour pérenniser cette dynamique, professionnaliser les dispositifs et garantir que chaque famille qui en a le droit puisse réellement partir en vacances dans des conditions dignes, sereines et sécurisées.

III- LES ELEMENTS DE LA STRATEGIE 2025

3.1 Les réussites 2024

- **Taux d'accompagnement réussi** : 844 familles ont finalisé leur séjour, ce qui démontre l'efficacité de votre dispositif ;
- **Mise en réseau avec les acteurs locaux** (hébergeurs, restaurateurs, prestataires de loisirs), ce qui a permis la création d'un écosystème solidaire autour des vacances ;
- **Développement d'un cahier des charges et des premières bases d'une plateforme** numérique pour simplifier les démarches, renforcer la traçabilité et favoriser l'autonomie des familles.
- **Suivi individualisé des familles pendant les séjours** afin de garantir la qualité, la prévention des ruptures, la remontée de besoins en temps réel des données.

3.2 Les besoins identifiés pour 2025

- Renforcement des moyens humains (référents vacances, médiateurs, accompagnateurs numériques).
- Soutien aux hébergeurs pour améliorer les conditions d'accueil (équipement, accessibilité, capacité familiale).
- Financement d'actions d'animation sociale pendant les séjours pour encourager la participation des familles aux activités.
- Déploiement de la plateforme à plus grande échelle avec accès direct pour les familles, les partenaires et les prestataires et les opérateurs et/ou organisateurs.

3.3 Propositions concrètes pour 2025

- **Créer un fonds d'impulsion inclusion-vacances, cofinancé par la CAF, destiné à : il s'agit d'une enveloppe budgétaire dédiée, créée en partenariat avec une institution comme la CAF, pour :**

- Financer des projets d'accompagnement vers les vacances (ateliers, accompagnement social, plateforme numérique, référents vacances).
- Soutenir les familles avec des aides complémentaires (transport, activités, repas).
- Aider les hébergeurs locaux à adapter leurs équipements pour accueillir des familles à faibles revenus.
- Permettre l'expérimentation de solutions innovantes pour réduire le non-recours aux dispositifs existants.
- Soutenir les familles éloignées du départ (CAP Nord, foyers monoparentaux).
- Financer des postes de référents vacances dans les quartiers prioritaires.

- **Lancer un appel à projet partenarial avec les prestataires de loisirs pour construire des activités adaptées, accessibles et attractives.**
- **Développement d'une plateforme numérique dédiée** dans une logique de professionnalisation de l'accompagnement au départ en vacances, pensée comme un outil central de gestion, de suivi et de coordination des projets vacances.
  Cette plateforme permettra aux familles de s'inscrire, de suivre en temps réel l'avancement de leur demande, d'échanger directement avec les hébergeurs, et de bénéficier d'un accompagnement structuré tout au long du parcours. Elle offrira également une traçabilité complète des démarches comptables, du paiement familial à l'attribution de l'aide aux prestataires, garantissant ainsi transparence et efficacité.
- **Formalisation d'une convention d'objectifs** entre ACOD et la CAF de Martinique. Cette convention viserait à clarifier les engagements de chacun, fixer des objectifs opérationnels précis, et établir un cadre stable de financement et d'évaluation du dispositif. Elle garantirait également l'implication des acteurs du territoire dans la lutte contre le non-recours et dans la construction d'un modèle durable d'inclusion par les vacances.

34. Objectifs 2025

Objectif général : soutenir des actions de terrain pour lever les freins au départ, professionnaliser l'accompagnement, et favoriser un accès réel et équitable aux vacances pour toutes les familles, en particulier les plus vulnérables.

Objectifs spécifiques :

- Réduire le taux de non-recours de 36 % à moins de 20 %.

- Accompagner 1 500 familles dont 90 % iront au bout du parcours vacances.
- Étendre le dispositif à tous les bassins de vie de Martinique, avec une attention particulière aux familles isolées.
- Professionnaliser la démarche en créant un label "Familles bienvenues" pour les hébergeurs partenaires.

Voici une liste d'indicateurs simples, concrets et parlants que vous pouvez utiliser pour mesurer l'impact de votre projet "Inclusion Vacances" auprès des familles :

3.5 Indicateurs du projets 2025

🕑 **Indicateurs quantitatifs**

1. **Nombre total de familles accompagnées**

Objectif 2025 : ***1 500 familles***

2. **Nombre de dossiers finalisés (familles parties en vacances)**

Suivi du taux de concrétisation

3. **Taux de non-recours (familles ayant abandonné la démarche)**

Objectif : ***réduction de 35 % à 20 %***

4. **Nombre de réunions d'information organisées**
5. **Nombre de référents vacances mobilisées ou formés**
6. **Nombre d'hébergeurs ou prestataires partenaires engagés**
7. **Nombre d'inscriptions via la plateforme numérique**
8. **Nombre d'interventions ou de suivis pendant les séjours**

🕑 **Indicateurs qualitatifs**

1. **Taux de satisfaction des familles (questionnaire post-séjour)**
2. **Taux de participation aux activités de loisirs pendant les séjours**
3. **Amélioration perçue du bien-être familial ou du lien parent-enfant**
4. **Feedback des hébergeurs sur l'accueil des familles**